

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance extraordinaire du vendredi 29 mai 2026 à 19h00

1. Informations générales

Rubrique	Valeur
Commune	Sillans
Date de la séance	Vendredi 29 mai 2026
Heure d'ouverture	19h00
Heure de clôture	20h00
Lieu	Salle du Conseil municipal – Mairie de Sillans
Présidée par	Mme Corinne GROLLIER, Maire
Secrétaire de séance	Valentin JACQUIER-LAFORGE
Type de séance	Ordinaire <input type="checkbox"/> Extraordinaire <input checked="" type="checkbox"/>
Convocation envoyée le	[date – délai légal de 5 jours francs respecté – art. L.2121-11 CGCT]
PV précédent à approuver	Séance du 29/05/2026

2. Présence des conseillers municipaux

Code Général des Collectivités Territoriales CGCT ([lien](#))

Nom – Prénom	Qualité	P	ANE	AE	Pouvoir donné à
GROLLIER Corinne	Maire – Présidente de séance	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
BOUVIER Christian	1er Adjoint	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
CICCUTTINI Céline	2e Adjointe	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Nom – Prénom	Qualité	P	ANE	AE	Pouvoir donné à
GROLLIER Franck	3e Adjoint	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
LECOMTE Carole	4e Adjointe	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Thibault ALVES-RIBEIRO	5e Adjoint	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	Christian BOUVIER
BASSI Anne-Marie	Conseillère	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
LANDRISCINA Sylvie	Conseillère	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
RUTIGLIANO Daniel	Conseiller	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
DUCANDAS-BLANCHARD Delphine	Conseillère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	Céline CICCUTTINI
TORELLI Florent	Conseiller	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
FRANCE Virginie	Conseillère	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
GANDREY Anna	Conseillère	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
JACQUIER-LAFORGE Valentin	Conseiller	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
JACQUIER-LAFORGE Marc	Conseiller	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
RONSEAUX Sébastien	Conseiller	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
MARTIN Véronique	Conseillère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	x	STCHERBAKOFF Michaël
REICHLING Chrystel	Conseillère	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
STCHERBAKOFF Michaël	Conseiller	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
TOTAUX		16		3	3 pouvoirs

P = Présent | ANE = Absent Non Excusé | AE = Absent Excusé

Quorum

Membres en exercice	19
Quorum requis (majorité absolue)	10
Membres présents + pouvoirs	16 présents + 3 pouvoirs

Quorum atteint ?

Oui Non

3. Ouverture de séance

Le quorum étant atteint, Mme Corinne GROLLIER, Maire, déclare la séance ouverte à 19h00

4. Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article [L.2121-15](#) du CGCT, le Conseil municipal procède à la désignation du secrétaire de séance.

→ M. Valentin JACQUIER-LAFORGE est désigné(e) secrétaire de séance.

5. Approbation du compte rendu de la séance du 18/05/2026

Le procès-verbal de la séance du 29 avril 2026 est soumis à l'approbation du Conseil.

Observations éventuelles :

Délibération	Pour	Contre	Abstention	Résultat
Approbation PV du 29/04/2026	15	4	0	<input checked="" type="checkbox"/> Adopté <input type="checkbox"/> Rejeté

6. Points à l'ordre du jour

Point n°1 – Délibération concernant l'abandon du projet de vente du cabinet infirmier

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de l'ancienne municipalité de vendre un bâtiment communal (ancien cabinet infirmier) situé Rue Centrale à la société MC MDB.

Après réexamen du projet d'aménagement du secteur concerné, il apparaît nécessaire de reconsidérer cette opération au regard des besoins actuels de la commune en matière de stationnement.

En effet, la destruction du bâtiment permettrait un projet destiné à :

- créer des places de stationnement au bénéfice des commerces actuellement présents ;
- faciliter la desserte des commerces du centre ;
- augmenter le nombre de places disponibles pour les parents accompagnant leurs enfants à l'école.

Le Conseil Municipal considère également que l'ancien projet de création de nouveaux logements sur ce site aurait pour conséquence d'aggraver les difficultés déjà existantes liées au manque de places de stationnement dans ce secteur.

Dans ce contexte, et d'un commun accord avec la société MC MDB, il est proposé de mettre fin au projet de vente du cabinet infirmier.

En contrepartie des frais engagés par l'acquéreur, la commune accepte de verser les sommes suivantes :

- 8 340 € correspondant aux éléments financiers convenus entre les deux parties ;
- 5 000 € au titre des frais d'agence immobilière ;
- 1 200 € au titre des frais de notaire.

Soit un montant total de **14 540 €**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré avec 15 voix pour et 4 voix contre :

- APPROUVE l'abandon du projet de vente du cabinet infirmier ;
- APPROUVE la résiliation amiable de la vente avec la société MC MDB ;
- ACCEPTE le versement de la somme totale de 14 540 € correspondant aux indemnités et remboursements de frais engagés.

9. CLOTURE DE SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé, **Mme Corinne GROLLIER**, Maire, lève la séance à 19h30

10. SIGNATURES

Nom – Prénom	Qualité	Signature ou motif
GROLLIER Corinne	Maire Présidente de séance	
BOUVIER Christian	1er Adjoint	
CICCUTTINI Céline	2e Adjointe	
GROLLIER Franck	3e Adjoint	
LECOMTE Carole	4e Adjointe	
ALVES-RIBEIRO Thibault	5e Adjoint	
BASSI Anne-Marie	Conseillère	
LANDRISCINA Sylvie	Conseillère	
RUTIGLIANO Daniel	Conseiller	
DUCANDAS-BLANCHARD Delphine	Conseillère	
TORELLI Florent	Conseiller	

FRANCE Virginie	Conseillère
GANDREY Anna	Conseillère
JACQUIER-LAFORGE Valentin	Conseiller
JACQUIER-LAFORGE Marc	Conseiller
RONSEAUX Sébastien	Conseiller
MARTIN Véronique	Conseillère
REICHLING Chrystel	Conseillère
STCHERBAKOFF Michaël	Conseiller

11. SUIVI ET MENTIONS LEGALES

Étape	Date / Référence
Publication électronique du PV (Art. L.2121-25 CGCT)ç//	08/06/2026
Transmission en Préfecture (contrôle de légalité)	01/06/2026
Approbation à la séance suivante	15/06/2026
Consignation au registre des délibérations (Art. R.2121-9 CGCT)	

